



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

TGV Est

Question écrite n° 71811

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur la demande incessante du bassin d'emploi de Saint-Avold touché de plein fouet par la crise économique. La SNCF porte une attention particulière à la desserte de Saint-Avold et étudie la possibilité de prolonger un TGV Paris-Metz vers Forbach avec un arrêt à Saint-Avold. Il lui demande où en est ce projet qui permettrait de bénéficier d'une offre complémentaire TGV, techniquement meilleure que celle de l'ICE qui est fréquemment en panne.

Texte de la réponse

Lors d'une réunion de conciliation tenue le 8 décembre 2009 au cabinet du secrétaire d'État chargé des transports, en présence de parlementaires et d'élus locaux du pays Naborien, deux hypothèses de desserte avaient été identifiées, l'une par TGV, l'autre par ICE. Dans une correspondance du 13 janvier 2010, le secrétaire d'État avait diligenté auprès du Président de la SNCF la conduite d'une étude de faisabilité à partir de ces deux scénarii d'évolution. À ce stade, la prolongation du TGV Paris-Metz constitue l'option techniquement et commercialement la plus adaptée mais doit faire l'objet d'études complémentaires, préalablement à son examen par l'observatoire du TGV Est européen.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71811

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 16 février 2010, page 1621

Réponse publiée le : 22 juin 2010, page 7075